

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-GEORGES**

Département du CANTAL

SÉANCE du 21 juillet 2023

N° 36 / 2023

Conseillers en exercice : 15	L'an deux mil vingt-trois, le vingt-et-un juillet, à vingt heures trente, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Saint-Georges, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques MONLOUBOU.
Présents : 9	
Pouvoir(s) : 5	
Absent(s) excusé(s) : 6	
Votants : 14	
Présents :	M. Jean-Jacques MONLOUBOU, Maire. Mme Béatrice ANTONY, Mme Martine BERTRAND, adjointes. Mme Bernadette ALBARET, M. Alain ANDRIEUX, Mme Bernadette ANTONY, Mme Isabelle AVENEIN-DECHAMBRE, Mme Christine BACHELLERIE-NINYEM FOKO et M. Daniel MALLET, conseillers municipaux.
Absents excusés :	M. Paul CHALVET, M. Jean-Paul BERTHET, adjoints., M. Guillaume CASTEL, Mme Angélique GERBERT, M. Romain MALLET et M. Matthieu VILLENEUVE, conseillers municipaux.
Pouvoir :	Paul CHALVET donne pouvoir à Béatrice ANTONY. Jean-Paul BERTHET donne pouvoir à Martine BERTRAND. Guillaume CASTEL donne pouvoir à Isabelle AVENEIN-DECHAMBRE. Angélique GERBERT donne pouvoir à Jean-Jacques MONLOUBOU. Romain MALLET donne pouvoir à Daniel MALLET.
Secrétaire de séance :	Béatrice ANTONY.

Le Maire certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié le 14.09.2023 et que la convocation avait été faite le 17 juillet 2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 14.09.2023

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de sa date de réception en Préfecture, auprès du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand.

OBJET : AVENANTS AU MARCHÉ DE RÉHABILITATION DE L'ANCIEN PRESBYTÈRE_LOTS 4 et 9

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal que dans le cadre de l'exécution des travaux de réhabilitation de l'ancien presbytère, afin de tenir compte des travaux spécifiques dus à des difficultés et sujétions d'ordre technique et afin de pouvoir régler les prestations complémentaires non prévues dans le marché initial, la conclusion d'avenants s'avère nécessaire pour les lots 4 menuiseries extérieures – menuiseries intérieures bois et 9 serrurerie.

Vu le code de la commande publique,

Vu les délibérations du conseil municipal n° 21/2021 du 20 avril 2021 et 28/2021 du 4 juin 2021 portant attribution des différents lots du marché de travaux de réhabilitation de l'ancien presbytère,

Vu la délibération du conseil municipal n° 29/2022 du 20 mai 2022 autorisant la signature d'un avenant au marché pour le lot 4 menuiseries extérieures – menuiseries intérieures bois,

M. le Maire rappelle que l'entreprise Menuiseries de La Florizane est attributaire du lot n° 4 menuiseries extérieures – menuiseries intérieures bois pour un montant hors option de 38.159,24 € HT soit 45.791,08 € TTC (tranche ferme) et 8.535,20 € HT soit 10.242,24 € TTC (tranche conditionnelle). Ces modifications, non comprises au marché initial, consistent en la fourniture et la pose d'un châssis et d'une porte de distribution 83/204 CF pour une communication entre le logement et le bureau communal en cloison CF 2H et l'isolation par rapport aux tiers, la fourniture et la pose d'un plancher bois OSB en réception d'un bac douche en arrière cloison suite à une modification de plan pour

l'aménagement de la salle de bain en étage, la fourniture et la pose de volets bois pour la salle communale à l'identique des existants et selon les prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France, ainsi que la fourniture et la pose d'une porte séparative de la cave.

La mise en œuvre de ces travaux entraîne un surcoût de 6.839,00 € HT soit 8.206,80 € TTC.

Pour le lot 9 serrurerie, l'entreprise Privat est attributaire du marché pour un montant de 8.004,00 € HT soit 9.604,80 € TTC.

La modification consiste en la mise en œuvre et la pose d'un garde-corps latéral pour sécuriser une rampe d'accès à la salle communale et des barres d'appui en baies. Le surcoût de ces travaux s'élève à 2.245,00 € HT soit 2.694,00 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

● **AUTORISE** M. le Maire à signer les avenants suivants ainsi que tous les documents s'y rapportant pour leur exécution.

Lot 4 – menuiseries extérieures – menuiseries intérieures bois : fourniture et pose d'un châssis et d'une porte de distribution 83/204 CF pour une communication entre le logement et le bureau communal en cloison CF 2H et l'isolation par rapport aux tiers, fourniture et pose d'un plancher bois OSB en réception d'un bac douche en arrière cloison suite à une modification de plan pour l'aménagement de la salle de bain en étage, fourniture et pose de volets bois pour la salle communale à l'identique des existants et selon les prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France et fourniture et pose d'une porte séparative de la cave.

Montant après avenant 1 et hors option (tranches ferme et conditionnelle) : 46.694,44 € HT (56.033,32 € TTC)

Avenant n° 2 : 6.839,00 € HT (8.206,80 € TTC)

Nouveau montant : 53.533,44 € HT (64.240,12 € TTC)

Lot 9 – serrurerie : mise en œuvre et pose d'un garde-corps latéral pour sécuriser une rampe d'accès à la salle communale et barres d'appui en baies.

Montant initial : 8.004,00 € HT (9.604,80 € TTC)

Avenant n° 1 : 2.245,00 € HT (2.694,00 € TTC)

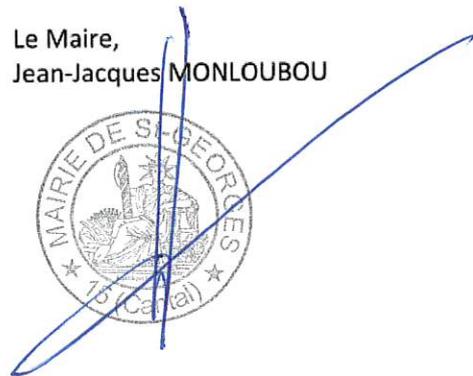
Nouveau montant : 10.249,00 € HT (12.298,80 € TTC)

Pour : 14 voix

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait conforme au registre

Le Maire,
Jean-Jacques MONLOUBOU





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES
AVENANT N° 2 lot n° 4 menuiseries ext / int ¹

EXE10

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre.)

Commune de Saint-Georges _ 2 Place de l'Église, Le Bourg 15100 SAINT-GEORGES
Tél : 04.71.60.09.91 / email : mairie-stgeorges@orange.fr

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

SARL MIRAMONT – Menuiserie de la Florizane _ 4 ZI La Florizane 15100 SAINT-FLOUR
Tél : 04.71.60.37.21
SIRET : 49130154500019

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

■ **Objet du marché public ou de l'accord-cadre :**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre. En cas d'allotissement, préciser également l'objet de la consultation. En cas d'accord-cadre, indiquer l'objet de ce dernier.)

Lot n° 4_ Menuiseries extérieures – menuiseries intérieures bois : restauration et aménagement de l'ancien presbytère de Saint-Georges

■ Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : 27 avril 2021 / réf marché : 2021-01

■ Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : 9 mois + reconductions de 17 mois.

■ Montant du marché public ou de l'accord-cadre après avenant 1 :

Tranche ferme

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 38.159,24 €
- Montant TTC : 45.791,08 €

Tranche conditionnelle

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 8.535,20 €
- Montant TTC : 10.242,24 €

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

D - Objet de l'avenant.

■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public ou l'accord-cadre par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Fourniture et pose d'un châssis et porte de distribution 83/204 CF à la demande de la maîtrise d'ouvrage pour une communication entre le logement et le bureau communal en cloison CF 2H et l'isolation par rapport aux tiers et non compris au marché initial.

Fourniture et pose d'un plancher bois OSB en réception d'un bac douche en arrière cloison suite à une modification de plan pour l'aménagement de la salle de bain en étage et non compris au marché initial.

Fourniture et pose de volets bois niveau salle communale à l'identique que les existants à la demande du maître d'ouvrage et selon les prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France et non compris au marché initial.

Fourniture et pose d'une porte séparative de la cave non compris au marché.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :

(Cocher la case correspondante.)

NON

OUI

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 6.839,00 €
- Montant TTC : 8.206,80 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 14,65 %

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 53.533,44 €
- Montant TTC : 64.240,12 €

Soit

Tranche ferme : - Montant HT : 40.559,24 €
- Montant TTC : 48.671,08 €

Tranche conditionnelle : - Montant HT : 12.974,20 €
- Montant HT : 15.569,04 €

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
M. GIRARD Mickaël, responsable de chantier	Saint-Flour	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 25/02/2011.



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES
AVENANT N° 1 lot n° 9 serrurerie ¹

EXE10

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre.)

Commune de Saint-Georges _ 2 Place de l'Église, Le Bourg 15100 SAINT-GEORGES
Tél : 04.71.60.09.91 / email : mairie-stgeorges@orange.fr

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

SARL PRIVAT – ZAC de Volzac 15100 SAINT-FLOUR
Tél : 04.71.60.44.21
SIRET : 34945462900024

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

■ **Objet du marché public ou de l'accord-cadre :**
(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre. En cas d'allotissement, préciser également l'objet de la consultation. En cas d'accord-cadre, indiquer l'objet de ce dernier.)

Lot n° 9_ Serrurerie : restauration et aménagement de l'ancien presbytère de Saint-Georges

- Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : 27 avril 2021 / réf marché : 2021-01
- Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : 9 mois + reconductions de 17 mois.
- Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 8.004,00 €
- Montant TTC : 9.604,80 €

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

D - Objet de l'avenant.

■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public ou l'accord-cadre par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Mise en œuvre et pose d'un garde-corps latéral pour sécuriser une rampe d'accès à la salle communale et des barres d'appui en baies non compris au marché.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :
(Cochez la case correspondante.)

NON

OUI

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 2.245,00 €
- Montant TTC : 2.694,00 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 28 %

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 10.249,00 €
- Montant TTC : 12.298,80 €

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
M. PRIVAT Philippe, gérant	Saint-Flour	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 25/02/2011.